

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CLUB NEPTUNE - SAINT-JEAN-DE-LUZ

1. INSCRIPTION

L'inscription devient définitive après la remise du dossier d'inscription complété et le règlement de l'acompte ou de la totalité du séjour. Les parents s'engagent à fournir des informations exactes et à signaler tout changement concernant les informations communiquées lors de l'inscription.

2. ÂGE DES ENFANTS

Le Club Neptune accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans inclus. Les enfants sont répartis en groupes selon leur âge afin de proposer des activités adaptées.

3. HORAIRES

Demi-journée matin : 9h30 à 13h00.

Demi-journée après-midi : 15h00 à 18h30.

La formule journée complète comprend la matinée et l'après-midi. La pause déjeuner n'est pas prise en charge par le Club Neptune. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs représentants légaux entre 13h00 et 15h00.

4. ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

L'enfant ne pourra être confié qu'aux personnes autorisées lors de l'inscription. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter seul le club sans autorisation écrite des représentants légaux.

5. TENUE, ÉQUIPEMENT ET EFFETS PERSONNELS

Chaque enfant doit être muni d'une tenue adaptée, d'un maillot de bain, d'une serviette, d'une gourde, d'une casquette ou d'un chapeau et d'une protection solaire adaptée. Les affaires personnelles doivent être identifiées au nom de l'enfant. Le Club Neptune déconseille fortement l'apport d'objets de valeur. Le Club Neptune ne pourra être tenu responsable en cas de perte, vol, détérioration, échange ou oubli d'effets personnels appartenant aux enfants. Les objets trouvés seront conservés jusqu'à la fin de la saison puis pourront être donnés ou recyclés sans indemnisation possible.

6. SANTÉ ET SITUATIONS PARTICULIÈRES

Les représentants légaux s'engagent à signaler toute allergie, traitement médical, handicap, régime alimentaire particulier, difficulté comportementale ou contre-indication sportive. Le Club Neptune se réserve le droit de refuser l'accueil d'un enfant lorsque les informations nécessaires à sa sécurité n'ont pas été communiquées.

7. ACTIVITÉS ET BAIGNADE

Les activités proposées sont encadrées par l'équipe du Club Neptune. Les enfants doivent respecter les consignes de sécurité données par les animateurs.

8. RESPECT ET COMPORTEMENT

Chaque enfant s'engage à respecter les autres enfants, les animateurs, le matériel et les installations du club. Tout comportement dangereux, violent ou irrespectueux pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

9. MÉTÉO

Les activités sont maintenues autant que possible. Le Club Neptune pourra adapter son fonctionnement en fonction des conditions météorologiques et des impératifs de sécurité.

10. ABSENCES, ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

Toute réservation est ferme. Les absences, retards, départs anticipés ou journées non consommées ne donnent lieu à aucun remboursement, sauf décision exceptionnelle de la direction.

11. DROIT À L'IMAGE

Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées dans le cadre des activités du club. Une autorisation spécifique est demandée lors de l'inscription.

12. RESPONSABILITÉ

La responsabilité du Club Neptune débute uniquement lorsque l'enfant est confié physiquement à un membre de l'équipe d'encadrement. Elle prend fin lorsque l'enfant est remis à son représentant légal ou à une personne autorisée. Le Club Neptune ne saurait être tenu responsable d'un enfant arrivé avant les horaires d'ouverture ou demeuré sur place après les horaires de fermeture.

13. ESPRIT DU CLUB

Depuis plusieurs générations, le Club Neptune accompagne les étés des enfants à Saint-Jean-de-Luz et participe à la création de souvenirs de vacances inoubliables.

14. COURS DE NATATION

Les cours sont dispensés par un maître-nageur diplômé. Toute séance manquée est considérée comme consommée et ne pourra donner lieu à remboursement ou report, sauf décision exceptionnelle de la direction.

15. PROTECTION SOLAIRE

Les parents s'engagent à appliquer de la crème solaire à leur enfant avant son arrivée au club.

16. FERMETURE EXCEPTIONNELLE ET FORCE MAJEURE

Le Club Neptune se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler certaines activités en cas de conditions météorologiques défavorables, de risque pour la sécurité des enfants, de décision administrative ou de tout événement indépendant de sa volonté.

17. EXCLUSION

Le Club Neptune se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout enfant dont le comportement met en danger sa sécurité, celle des autres enfants ou perturbe gravement le fonctionnement du club. Cette décision ne donnera lieu à aucun remboursement.

18. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription d'un enfant au Club Neptune implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur par les représentants légaux.